



Contact :

Françoise BLONDEL
Délégation à la Documentation
CHU-Hôpitaux de Rouen
1, rue de Germont
76031 ROUEN CEDEX
02-32-88-86-03
francoise.blondel@chu-rouen.fr

Bulletin bibliographique du pôle documentaire de l'Espace de Réflexion Ethique N° 35

- MAI 2009 -

CENTRE DE DOCUMENTATION ADMINISTRATIVE

ARTICLE

170211

LEQUILLERIER Clémentine

L'arrêt de l'alimentation artificielle des personnes en fin de vie ou atteintes de maladie incurable

Revue : REVUE DE DROIT SANITAIRE ET SOCIAL, 02/2009, n° 1, pp. 115-128

FIN DE VIE / MALADIE INCURABLE / ALIMENTATION ARTIFICIELLE / ALIMENTATION ENTERALE / NUTRITION PARENTERALE / ARRET / ACHARNEMENT THERAPEUTIQUE / OBSTINATION DERAISONNABLE / LOI LEONETTI / SOIN PALLIATIF / DROITS DU MALADE / LEGISLATION / REGLEMENTATION / ETHIQUE

L'arrêt de l'alimentation artificielle renvoie à des questionnements à la fois d'ordre éthique, médical et juridique. Le silence de la loi du 22 avril 2005 relative aux droits des malades et à la fin de vie sur cette question soulève des interrogations : l'interruption de l'alimentation artificielle entre-t-elle dans le champ d'application de cette loi, qui autorise sous certaines conditions l'arrêt ou la limitation de tout traitement ? Autrement dit, est-il possible d'assimiler l'alimentation artificielle à un traitement médical ? Si oui, comment apprécier l'opportunité de son interruption pour les personnes en phase avancée ou terminale d'une affection grave ou incurable, hors d'état de manifester leur volonté ? La remise en cause de la pertinence du maintien de l'alimentation artificielle repose, en fait, sur un jugement porté sur l'acte médical et fondé sur une argumentation médicale et éthique. La décision d'arrêt de l'alimentation artificielle relève donc de la casuistique.

ARTICLE

170262

PASTOR Jean-Marc

Le tribunal de grande instance de Paris interdit l'exposition de cadavres à des fins privées (TGI Paris, 21 avril 2009)

Revue : AJDA, 27/04/2009, n° 15, pp. 797

CORPS HUMAIN / RESTE HUMAIN / CADAVRE / RESPECT / PIECE ANATOMIQUE / EXPOSITION / PARIS (VILLE) / JURISPRUDENCE / TRIBUNAL DE GRANDE INSTANCE / ETHIQUE

ARTICLE

170268

Les lycéens et la bioéthique : compte-rendu du travail avec les lycéens lors des Journées annuelles d'éthique

Revue : LES CAHIERS DU COMITE CONSULTATIF NATIONAL D'ETHIQUE, 03/2009, n° 58, pp. 3-10

ETHIQUE / JOURNEE ANNUELLE / BIOETHIQUE / DON D'ORGANES / DIAGNOSTIC PRENATAL / DIAGNOSTIC PRE-IMPLANTATOIRE / GESTATION POUR AUTRUI / DOSSIER MEDICAL PERSONNEL / EMBRYON / RECHERCHE / REFLEXION / ADOLESCENT / LYCEEN

ARTICLE

170455

MIGNON Sophie (dir.)

La pérennité organisationnelle

Revue : REVUE FRANCAISE DE GESTION, 03/2009, n° 192, pp. 73-181

*CULTURE D'ENTREPRISE / VALEUR / ENTREPRISE / INNOVATION / PERENNITE ORGANISATIONNELLE /
CHANGEMENT ORGANISATIONNEL / STRATEGIE D'ENTREPRISE / ETHIQUE / GESTION D'ENTREPRISE /
MANAGEMENT / CONTROLE DE GESTION*

ARTICLE

170504

RAMBOUR Simon

L'éthique du directeur d'hôpital

Revue : REVUE DROIT & SANTE , 03/2009, n° 28, pp. 125-131

DIRECTEUR D'HOPITAL / ROLE / ETHIQUE / REFLEXION

Dégager une éthique du directeur d'hôpital nécessite en premier lieu une étude approfondie du droit positif. Conformément à la hiérarchie des normes, cette étude porte sur les textes de différentes valeurs juridiques concernant le directeur d'hôpital. On peut rapidement constater que l'ensemble des lois et décrets régissant ce corps de fonctionnaires ne mentionne à aucun moment le terme d'éthique. En revanche, certaines valeurs constituant l'éthique du directeur d'hôpital se déduisent de ces textes de droit positif. Leur analyse permet de constater que l'éthique du directeur d'hôpital se présente d'abord comme une éthique du fonctionnaire.

ARTICLE

170510

PASTOR Jean-Marc

L'exposition de cadavres humains n'est licite que sous certaines conditions (CA Paris, 30 avril 2009)

Revue : AJDA, 11/05/2009, n° 17, p. 910

*EXPOSITION / CADAVRE / CORPS HUMAIN / RESPECT / PARIS (VILLE) / EXPOSITION "OUR BODY" /
ETHIQUE / JURISPRUDENCE*

LIVRE

VIII.942 SVA /

170358

SVANDRA Philippe

Eloge du soin - Une éthique au cœur de la vie : sources philosophiques, pratique et conditions de l'engagement soignant

Editeur : SELI ARSLAN, 2009, 284 p.

Collection : Perspective soignante,

*SOIN / PHILOSOPHIE / MORALE / RELATION SOIGNANT-SOIGNE / PRATIQUE SOIGNANTE / PROGRES
TECHNIQUE / DEFINITION / ETHIQUE*

En opérant une forme de généalogie du soin, l'auteur nous invite à découvrir dans ce livre les fondements éthiques de la pratique soignante. Au fil des pages, la philosophie -retrouvant à cette occasion sa vocation socratique première- y apparaît comme "soin de l'âme", et le soin parallèlement, comme une forme de philosophie agissante. C'est ainsi qu'à l'image de la responsabilité éthique que chacun d'entre nous ressent spontanément devant la vulnérabilité du nouveau-né, le soin se dévoile comme une convocation à l'action, un engagement pour autrui.

Cet ouvrage s'adresse à tous les soignants -aides-soignants, infirmières, cadres de santé, médecins, etc.- qui s'interrogent sur leur pratique. Il s'agit toutefois moins de proposer ici une théorie précise du soin que de mettre l'idéal soignant à l'épreuve de la réalité. Face au déploiement d'une médecine de plus en plus techno-scientifique et à une standardisation toujours plus poussée des pratiques soignantes, ce livre traduit au fond l'existence d'une sourde inquiétude au sein du monde soignant

Pourtant, dépassant l'utilitarisme comme les diverses philosophies du soupçon, le soin peut aussi se révéler selon l'auteur comme un usage de soi qui nous rend plus fort, comme une manière de se conduire vis-à-vis d'autrui qui nous permet de conserver toute notre humanité et de pouvoir ainsi vivre en bonne entente avec nous-même. Plus qu'un plaidoyer, ou une apologie, ce livre se veut un éloge du soin.

CENTRE DE DOCUMENTATION
ESPACE REGIONAL DE FORMATION DES PROFESSIONNELS DE SANTE

ARTICLE

170891

AVELINE Laurence
Comment saisir la Halde?
Revue : L'INFIRMIERE MAGAZINE, 05/2009, n° 249, p. 26

HALDE / DISCRIMINATION

Pour requérir l'intervention de la Haute Autorité de lutte contre les discriminations et pour l'égalité, les procédures sont simples et ouvertes à tous. Mais les délais peuvent être longs.

ARTICLE

170890

VLAEMYNCK Françoise
La contagion et la raison
Revue : L'INFIRMIERE MAGAZINE, 05/2009, n° 249, p. 25

PANDEMIE GRIPPALE / CCNE

La survenue d'une pandémie grippale, qu'elle soit due ou non à une mutation du virus de la grippe aviaire, doit-elle faire renoncer aux principes qui fondent l'éthique du soin?

ARTICLE

170658

SOLER André
Organogenèse
Revue : LES DOSSIERS DE L'OBSTETRIQUE, 05/2009, Vol. 36, n° 382, pp. 19-23

ETHIQUE / SENS / TOUCHER / OLFACTION / GOUT / VUE / AUDITION / VIE INTRA-UTERINE

Le bébé in utero est constamment en interaction avec son environnement; C'est par ses organes des sens qu'il reçoit et traite chimiquement ou physiquement les informations qu'il perçoit de son extérieur. Ces systèmes sont établis précocement, il conviendra de ne pas contrecarrer ce développement, mais le soutenir et le favoriser. Le souci de l'autre, quel qu'il soit n'est-t-il pas l'objet de l'éthique, qui prend sa source dans la vie intra-utérine. La culture, le renforcement des facultés humaines, sensorielles, sensuelles, socles de l'éthique, ne peuvent qu'assurer son bon développement

ARTICLE

170305

ALMENDROS Cécile
Jurisprudence?
Revue : L'INFIRMIERE MAGAZINE, 05/2009, n° 249, p. 15

DISTILBENE / LABORATOIRE PHARMACEUTIQUE / ENFANT HANDICAPE / DES

Un jugement emblématique donne un fragile espoir aux victimes.

ARTICLE170618

BERQUIN Anne

La standardisation des soins : perspectives et propositions

Revue : PERSPECTIVE SOIGNANTE, 04/2009, n° 34, pp. 30-53

STANDARDISATION / PRATIQUE MEDICALE / SOIN / SANTE / GESTION DES SOINS / RECHERCHE / FORMATION

Dans ses aspects les plus "durs" (procédures rigides ne tolérant aucune exception et imposées par la loi), la standardisation des soins est cliniquement et éthiquement inacceptable. En revanche, une standardisation modérée fondée sur une démarche scientifique biopsychosociale a des avantages incontestables. Est-ce vers cette dernière possibilité que s'orientent les décideurs publics ?

ARTICLE170616

DUPUIS Michel

Ethique et morale dans les métiers de service

Revue : PERSPECTIVE SOIGNANTE, 04/2009, n° 34, pp. 6-29

*ETHIQUE / MORALE / SERVICE / PATIENT / CLIENT / USAGER***ARTICLE**170594

ROQUEBERT Pierre

Une nouvelle approche de la souffrance globale de personnes en fin de vie

Revue : MEDECINE PALLIATIVE, 04/2009, Vol. 8, n° 2, pp. 91-95

SOUFFRANCE / SOUFFRANCE EXISTENTIELLE / SPIRITUALITE / RELIGION

Cet essai ne relève ni de la réflexion philosophique ni des acquis des sciences humaines mais s'enracine dans une expérience personnelle. Il vise à la fois à rejoindre l'expérience commune et à clarifier la recherche de signification de la « dimension spirituelle » dans une société sécularisée. L'approche nouvelle proposée est le passage de la définition quadridimensionnelle de la souffrance globale établie par Cicely Saunders à une définition tridimensionnelle (physiologique, psychologique, sociale), nommée « souffrance existentielle », commune à tout être humain, conjointe ou non à une « souffrance religieuse » ou à une « souffrance métaphysique », propre à qui adhère à une religion ou à une philosophie, chacune ayant son autonomie à reconnaître et à respecter.

ARTICLE170593

TIBI-LEVY Yaël

Les équipes hospitalières de soins palliatifs dans le processus de rationalisation des soins. Entre engagement idéologique et contraintes financières

Revue : MEDECINE PALLIATIVE, 04/2009, Vol. 8, n° 2, pp. 86-90

SOIN PALLIATIF / HOPITAL / PMSI / T2A / COUT / FINANCEMENT / EVALUATION / ANALYSE ECONOMIQUE / FRANCE

Dans un contexte de ressources rares, rationaliser les soins est devenu un impératif. Parallèlement, les difficultés de l'hôpital à gérer la fin de vie sont soulignées et les pratiques palliatives, encouragées. Nous avons étudié dans une thèse comment ces deux logiques s'articulaient et posé la question de l'intégration des équipes hospitalières de soins palliatifs au processus de rationalisation. La première partie du travail présente un état des lieux des soins palliatifs à l'hôpital : si cette activité est reconnue comme une priorité nationale, ses modalités de développement et de financement sont sujettes à critiques. La seconde partie du travail définit un cadre général d'analyse économique pour les soins palliatifs : (1) les caractéristiques des patients pris en charge, la nature des suivis et les coûts associés aux séjours ont été étudiés et les dimensions importantes pour les malades, dégagées ; (2) deux modèles de financement alternatifs à ceux en vigueur ont été discutés : un modèle à la journée pondérée par le type de soins et un modèle d'enveloppes annuelles forfaitaires.

ARTICLE

170591

JACQUEMIN Dominique

Interdisciplinarité : spécificité du rôle infirmier et regard de l'infirmier dans l'interdisciplinarité en soins palliatifs
Revue : MEDECINE PALLIATIVE, 04/2009, Vol. 8, n° 2, pp. 72-77

INFIRMIER / EQUIPE DE SOIN / INTERDISCIPLINARITE / SOIN PALLIATIF / ETHIQUE

Invité à réfléchir sur le rôle propre infirmier au cœur de l'équipe pluridisciplinaire de soins palliatifs, la notion de globalité peut apparaître comme le premier référentiel. Or cette attention à la totalité de ce que vit le malade est normalement la tâche de tout professionnel. La spécificité infirmière, partiellement partagée avec l'aide-soignante, serait d'être la garante d'une attention au corps et au temps du patient grâce à laquelle elle pourra sensibiliser le reste de l'équipe à la situation singulière de ce dernier, y compris au niveau des décisions éthiques à prendre. Penser le rôle propre infirmier au sein de l'équipe pourra ainsi conduire à une éthique du temps et du corps inscrivant, au cœur de cette dernière, une responsabilité particulière de l'infirmière à l'égard des autres professionnels.

ARTICLE

170253

Lutte contre les mariages forcés, aider les jeunes filles à dire "non"

Revue : CAHIERS DE LA PUERICULTRICE, 04/2009, Vol. 46, n° 226, p. 6

MARIAGE FORCE / LEGISLATION

Deux lois récentes accroissent les moyens de lutter contre les mariages forcés

ARTICLE

170268

Les lycéens et la bioéthique : compte-rendu du travail avec les lycéens lors des Journées annuelles d'éthique
Revue : LES CAHIERS DU COMITE CONSULTATIF NATIONAL D'ETHIQUE, 03/2009, n° 58, pp. 3-10

ETHIQUE / JOURNEE ANNUELLE / BIOETHIQUE / DON D'ORGANES / DIAGNOSTIC PRENATAL / DIAGNOSTIC PRE-IMPLANTATOIRE / GESTATION POUR AUTRUI / DOSSIER MEDICAL PERSONNEL / EMBRYON / RECHERCHE / REFLEXION / ADOLESCENT / LYCEEN

LEQUILLERIER Clémentine

L'arrêt de l'alimentation artificielle des personnes en fin de vie ou atteintes de maladie incurable

Revue : REVUE DE DROIT SANITAIRE ET SOCIAL, 02/2009, n° 1, pp. 115-128

FIN DE VIE / MALADIE INCURABLE / ALIMENTATION ARTIFICIELLE / ALIMENTATION ENTERALE / NUTRITION PARENTERALE / ARRET / ACHARNEMENT THERAPEUTIQUE / OBSTINATION DERAISONNABLE / LOI LEONETTI / SOIN PALLIATIF / DROITS DU MALADE / LEGISLATION / REGLEMENTATION / ETHIQUE

L'arrêt de l'alimentation artificielle renvoie à des questionnements à la fois d'ordre éthique, médical et juridique. Le silence de la loi du 22 avril 2005 relative aux droits des malades et à la fin de vie sur cette question soulève des interrogations : l'interruption de l'alimentation artificielle entre-t-elle dans le champ d'application de cette loi, qui autorise sous certaines conditions l'arrêt ou la limitation de tout traitement ? Autrement dit, est-il possible d'assimiler l'alimentation artificielle à un traitement médical ? Si oui, comment apprécier l'opportunité de son interruption pour les personnes en phase avancée ou terminale d'une affection grave ou incurable, hors d'état de manifester leur volonté ? La remise en cause de la pertinence du maintien de l'alimentation artificielle repose, en fait, sur un jugement porté sur l'acte médical et fondé sur une argumentation médicale et éthique. La décision d'arrêt de l'alimentation artificielle relève donc de la casuistique.

GOUSSOT-SOUCHET M.

Ethique

Revue : LES DOSSIERS DE L'OBSTETRIQUE, pp. 4-5, Vol. 36, n° 382, pp. 4-5

ETHIQUE / BIOETHIQUE / MORALE / DEONTOLOGIE / ETHIQUE PROFESSIONNELLE

L'éthique médicale a une place importante dans un pôle de périnatalogie car il existe de nombreuses tensions éthiques. Certaines thématiques sont bien connues des professionnels mais aussi du grand public car relayées par les médias

PITCHO Benjamin (dir.) / DEPADT-SEBAG Valérie (dir.)

Médecine et droits de l'homme. Textes fondamentaux depuis 1948

Editeur : Vuibert, 2008, 555 p.

Collection : Espace Ethique,

DROITS DE L'HOMME / CHARTE DES NATIONS UNIES / CONSTITUTION FRANCAISE / DECLARATION UNIVERSELLE DES DROITS DE L'HOMME / CHARTE SOCIALE EUROPEENNE / CHARTE AFRICAINE DES DROITS DE L'HOMME ET DES PEUPLES / CHARTE ARABE DES DROITS DE L'HOMME / CONDITION FEMININE / DROITS DE LA FEMME / CHARTE DE L'ENFANT HOSPITALISE / CHARTE D'OTTAWA / PRATIQUE SOIGNANTE / DROIT A LA SANTE / DROITS DU MALADE / FIN DE VIE / DIRECTIVE ANTICIPEE / SOIN PALLIATIF / SERMENT D'HIPPOCRATE / DECLARATION DE GENEVE / DECLARATION D'ALMA-ATA /

CODE INTERNATIONAL D'ETHIQUE MEDICALE / CODE INTERNATIONAL DE DEONTOLOGIE DE L'INFIRMIERE / CODE DE DEONTOLOGIE MEDICALE / CONVENTION D'OVIEDO / CONVENTION DE BIOETHIQUE / CODE DE NUREMBERG / DECLARATION DE MANILLE / DECLARATION D'HELSINKI / CODE DE LA SANTE PUBLIQUE / HANDICAP / PROTECTION JURIDIQUE / HANDICAP MENTAL / SIDA / VIH / PERSONNE AGE

Dans le discours qu'il prononce le 11 décembre 1968 à l'occasion de sa remise du prix Nobel de la paix, René Cassin confère à la Déclaration universelle des droits de l'homme la portée du "premier manifeste d'ordre éthique que l'humanité organisée ait jamais adopté".

Soixante ans après son adoption le 10 décembre 1948 par l'Assemblée générale de l'ONU, les professionnels de santé ainsi que tous ceux qui oeuvrent dans le quotidien du soin comprennent le processus engagé après la Shoah comme relevant d'une responsabilité qui les concerne de manière spécifique. Le code de Nuremberg (1947) constitue de ce point de vue un devoir de mémoire et un appel à la vigilance.

Cette pensée pour notre temps, nécessaire face aux défis qu'il nous faut assumer ensemble, trouve son inspiration et sa légitimité dans les combats menés contre l'obscurantisme et la barbarie, afin de parvenir à l'avènement des droits de l'homme. Nous sommes comptables, dépositaires à titre personnel et au sein de nos démocraties de cette part du patrimoine de l'humanité élaboré à travers de difficiles conquêtes encore inachevées et dont l'extrême précarité nous interpelle.

Alors que la France s'apprête à engager dans le cadre d'une concertation nationale la révision de la loi relative à la bioéthique (2004), le recours aux principaux textes élaborés s'avère d'autant plus indispensable que s'accroissent les incertitudes, les peurs et les risques générés par les applications de savoirs dont on ne parvient qu'imparfaitement à maîtriser les développements. De telle sorte qu'il ne paraît pas insensé de se demander si les "droits de l'homme" préserveront une certaine pertinence là où d'autres principes et finalités s'imposent insidieusement, au nom d'un "bien" dont on n'ose plus même discuter les fondements.